**CCPQ**

Rue A. Lavallée, 1
1080 Bruxelles

Tél. : 02 690 85 28
Fax : 02 690 85 78
Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

**3. CONSTRUCTION** **3.4. BOIS**

# 3.4.1. TECHNICIEN / TECHNICIENNE DES INDUSTRIES DU BOIS

## PROFIL DE FORMATION

| | | |
|---|---|---|
| PQ ayant généré le PF : Technicien des industries du bois/ Technicienne des industries du bois. | Approbation par la Commission Consultative | |
| | Validation par la CCPQ | 12 juin 2009 |

# *LE METIER*

Le technicien des industries du bois est un professionnel de la transformation du bois brut en produits de base, produits dérivés et connexes. Il gère les opérations de production (pour des ouvrages tels que : châssis, portes, volets, escaliers, meubles, construction en bois,…) depuis les commandes jusqu'à la logistique de l'entreposage et de l'expédition, en passant par la planification des différents postes de travail en atelier ou sur chantier extérieur.

Il est chargé de superviser les différentes opérations (en atelier, sur chantier) et est également associé à la gestion administrative et commerciale de l'entreprise.

Le Technicien des industries du bois est un professionnel capable de :
- analyser un projet et sa faisabilité,
- établir un coût de production,
- choisir les matériels et matériaux appropriés,
- organiser l'unité de production,
- contrôler la qualité des produits aux différents stades,
- assurer le suivi de la production,
- participer au suivi administratif et commercial,
- appliquer les règles de prévention des accidents de travail, d'hygiène et de protection de l'environnement,
- veiller aux bonnes relations au sein du personnel.

L'activité s'exerce au sein de l'atelier de production ou sur chantier extérieur. Une bonne connaissance de l'outil informatique est indispensable, de même qu'une bonne capacité à poser un diagnostic précis.

# *REMERCIEMENTS*

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des partenaires sociaux qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

La présidente de la Commission Consultative,

Nathalie BERGERET

Les chargés de mission,

Robert LAHAYE

Luc FONTAINE

# *TABLE DES MATIERES*


| | | |
|---|---|---|
| FONCTION 1 : | RESPECTER LES PRESCRIPTIONS DE SECURITE, D'HYGIENE, D'ERGONOMIE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT | PAGE 5 |
| FONCTION 2 : | S'INTEGRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE | PAGE 7 |
| FONCTION 3 : | ANALYSER UN PROJET ET ENVISAGER SA REALISATION | PAGE 12 |
| FONCTION 4 : | CHOISIR LES MATERIAUX APPROPRIES ET ETABLIR DES COÛTS DE PRODUCTION | PAGE 16 |
| FONCTION 5 : | ORGANISER L'UNITE DE PRODUCTION | PAGE 19 |
| FONCTION 6 : | ASSURER LE SUIVI DE LA PRODUCTION | PAGE 22 |
| FONCTION 7 : | ASSURER LE SUIVI DU PLACEMENT DES OUVRAGES | PAGE 24 |
| FONCTION 8 : | PARTICIPER A LA GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE | PAGE 25 |

**FONCTION 1 : RESPECTER LES PRESCRIPTIONS DE SECURITE, D'HYGIENE, D'ERGONOMIE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.**

| ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES | CLASS. | INDICATEURS DE MAÎTRISE |
|---|---|---|---|
| 1.1. Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail. | 1.1.1. Respecter dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail. | CM | |
| | 1.1.2. Respecter les prescriptions en matière de sécurité, de protection des biens, des personnes et de l'environnement. | CM | |
| | 1.1.3. Respecter les impositions du code du bien-être au travail (anciennement RGPT). | CM | |
| | 1.1.4. Utiliser les équipements de protection individuels et collectifs spécifiques aux travaux à réaliser. | CM | |
| 1.2. Participer au climat de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement. | 1.2.1. Respecter les mesures de sécurité, individuelles et collectives, à prendre lors de l'utilisation d'outils et de matériels dans le respect des personnes, des biens et de l'environnement. | CM | |
| | 1.2.2. Respecter les règles ergonomiques de manutention. | CM | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1.3. Stocker et manipuler les produits du domaine professionnel. | 1.3.1. Identifier les produits dangereux utilisés dans le cadre de la profession et les produits d'usage courant, les manipuler et les utiliser avec les précautions d'usage, dans le respect des réglementations en vigueur. | CM | |
| | 1.3.2. Prendre connaissance des fiches de sécurité et participer à l'élaboration des règlements de l'atelier et des chantiers. | CEF/ CEP | |
| | 1.3.3. Trier et stocker les déchets et les produits nocifs dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement. | CM | |
| | 1.3.4. Evacuer les déchets et les produits nocifs, dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement. | CEF/ CEP | |

**FONCTION2 : S'INTEGRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE.**

| ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES | CLASS. | INDICATEURS DE MAÎTRISE |
|---|---|---|---|
| 2.1. Développer des attitudes professionnelles. | 2.1.1. Organiser et planifier son travail. | CEP | |
| | 2.1.2. Assurer le suivi des travaux. | CM | L'apprenant(e) sera capable de sérier les tâches. |
| | 2.1.3. Contrôler le travail en termes de qualité…...<br>et de rentabilité……. | CM<br>CEP | |
| | 2.1.4. Travailler de façon autonome. | CEP | |
| | 2.1.5. Exercer son sens des responsabilités dans les limites de ses fonctions. | CEP | |
| | 2.1.6. Appliquer les instructions de travail reçues. | CM | L'apprenant(e) applique les instructions dans le cadre des activités proposées. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | 2.1.7. Assurer une relation de qualité avec les personnes : personnel, collègues, fournisseurs, clients, bénéficiaires… | CEP | |
| | 2.1.8. Impulser un esprit modérateur en cas de conflit. | CEP | |
| | 2.1.9. Travailler en équipe, le cas échéant. | CM | |
| | 2.1.10. Appliquer les règles de déontologie professionnelle : droit au respect de la vie privée, confidentialité des données, secret professionnel, devoir de réserve,… | CEP | |
| | 2.1.11. Evaluer, dans le cadre d'un groupe de travail, l'incidence d'une nouvelle technologie ou de nouvelles normes sur les opérations de production. | CEF/ CEP | |
| 2.2. Communiquer. | 2.2.1. Utiliser le langage technique adéquat. | CM | |
| | 2.2.2. Pratiquer les techniques de communication efficaces : écoute active, reformulation, empathie, discours explicite, etc. | CEF | |
| | 2.2.3. Gérer les relations avec la clientèle et les différents corps de métier. | CEF/ CEP | |
| | 2.2.4. Entretenir une conversation technique élémentaire en utilisant des notions de base de Néerlandais, Anglais et/ou Allemand. | CEF/ CEP | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2.3. Utiliser l'outil informatique | 2.3.1. Utiliser l'outil informatique et des documents de référence pour communiquer, encoder et rechercher des données techniques relatives aux travaux à effectuer. | CM | |
| | 2.3.2. Utiliser les logiciels de DAO dédicacés aux industries du bois et/ou aux constructions en bois. | CM | L'apprenant(e) utilise les logiciels en vue de produire un document de travail destiné à échanger des informations avec le bureau d'études. |
| 2.4. Situer l'entreprise dans la filière bois. | 2.4.1. Identifier les industries de l'amont et de l'aval. | CM | |
| 2.5. Gérer une documentation technique relative aux matériels et matériaux. | 2.5.1. Classer la documentation, éventuellement à l'aide d'un logiciel spécifique. | CEF/ CEP | |
| | 2.5.2. Lire et interpréter la documentation technique. | CM | L'apprenant(e) serait utilement aidé par la mise à disposition de documents en langues étrangères (Néerlandais, Allemand, Anglais). |
| | 2.5.3. Suivre l'évolution des techniques et des matériaux. | CEF/ CEP | |
| 2.6. Appliquer les connaissances administratives, techniques et générales nécessaires à l'exercice de la profession. | 2.6.1. Collecter les informations concernant les connaissances générales reprises dans les notes d'information techniques du CSTC et des standards de qualité en rapport avec les activités de la menuiserie. | CM | L'apprenant(e) enrichit un travail de recherche par une documentation scientifique. |
| | 2.6.2. Appliquer les connaissances de base du dimensionnement des structures et des spécifications techniques (STS) en rapport avec les activités de menuiserie. | CM | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | 2.6.3. S'informer sur les notions de base du volet administratif propres à l'exercice de la profession, comme :<br>➢ l'enregistrement et l'agréation comme entrepreneur,<br>➢ les droits et obligations du sous-traitant,<br>➢ les principales réglementations en matière d'attribution et d'exécution des marchés publics,<br>➢ la responsabilité décennale,<br>➢ les assurances nécessaires,<br>➢ le contrat d'entreprise ainsi que les droits et obligations de l'entrepreneur et du maître d'ouvrage,<br>➢ la manière selon laquelle une demande de permis de bâtir doit être introduite, la composition du dossier et les procédures à suivre,<br>➢ les plans d'exécution et cahiers des charges,<br>➢ la procédure de suivi et de contrôle des travaux,<br>➢ les principes de politique de qualité et de<br>➢ certification,<br>➢ la prise en compte des frais généraux de la construction et du risque lié au chantier,<br>➢ le calcul de vérification,<br>➢ les techniques de planification,<br>➢ les connaissances de base de la réglementation relative aux permis d'environnement,<br>➢ la déclaration des travaux,<br>➢ la réception provisoire et définitive des travaux. | CM | L'apprenant(e) sera capable de s'informer correctement face aux situations rencontrées. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2.7. Appliquer les concepts de performance énergétique des bâtiments. | 2.7.1. Distinguer et appliquer les critères techniques qui induisent une démarche volontaire d'efficience énergétique. | CM | L'apprenant(e) identifiera les différents critères, comme :<br>- le coefficient de transmission thermique (U) d'une paroi,<br>- le niveau d'isolation thermique (K) d'une enveloppe,<br>- le niveau de consommation d'énergie primaire (Ew),<br>- la ventilation et la surchauffe. |
| | 2.7.2. Veiller à la bonne isolation des parois. | CM | L'apprenant(e) se réfère, dans le cadre des situations proposées, au cahier des charges (épaisseur et qualité des isolants,…). |
| | 2.7.3. Evaluer les conséquences des infiltrations d'air. | CM | L'apprenant(e) vérifie la bonne étanchéité du bâtiment. |
| | 2.7.4. Assurer la bonne continuité de l'isolation thermique d'un bâtiment. | CM | L'apprenant(e) applique les règles pour une isolation de qualité (bonnes jonctions pour éviter les ponts thermiques,…). |

## FONCTION 3 : ANALYSER UN PROJET ET ENVISAGER SA REALISATION

| ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES | CLASS. | INDICATEURS DE MAÎTRISE |
|---|---|---|---|
| 3.1. Lire, interpréter et réaliser des plans et des croquis cotés. | 3.1.1. Distinguer, interpréter et réaliser les plans d'ensemble, de détails et les croquis cotés. | CM | L'apprenant(e) réalisera les plans et croquis utiles aux travaux. |
| | 3.1.2. Interpréter et appliquer les règles et normes du dessin technique. | CM | |
| 3.2. Lire un cahier des charges et en interpréter les implications. | 3.2.1. Identifier les types de renseignements contenus dans un cahier des charges. | CM | |
| | 3.2.2. Lister les matériaux nécessaires. | CM | |
| | 3.2.3. Identifier les caractéristiques de chacun des produits ou catégories de produits. | CM | |
| | 3.2.4. Evaluer la compatibilité entre les différents produits utilisés dans une fabrication. | CEP | |
| | 3.2.5. Evaluer l'influence des propriétés d'un matériau sur son usinage. | CM | L'apprenant(e) utilise le bon outillage en fonction des matériaux rencontrés au cours de sa formation. |
| | 3.2.6. Différencier les matériaux connexes et autres (quincaillerie, vitrerie, matériaux d'isolation et d'étanchéité,…). | CEF/ CEP | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3.3. Vérifier l'adéquation entre les plans et le cahier des charges. | 3.3.1. Repérer les anomalies, les incompatibilités et les erreurs éventuelles. | CM | |
| | 3.3.2. Informer les responsables de l'entreprise à propos des constats repérés. | CEP | |
| | 3.3.3. Proposer des solutions à ces problèmes dans un groupe de travail. | CEP | |
| 3.4. Concevoir le travail à réaliser (assemblages, structures, design, etc.). | 3.4.1. Synthétiser les informations données par le client. | CM | L'apprenant(e) rencontrera ces compétences dans le cadre d'activités concrètes ou simulées. |
| | 3.4.2. Réaliser une esquisse ou un croquis élaboré à partir de photos, de dessins, d'informations données par le client. | CM | |
| | 3.4.3. Définir l'agencement des éléments sur la base de critères esthétiques et fonctionnels. | CM | |
| | 3.4.4. Définir les assemblages de menuiserie, de charpente et d'ameublement. | CM | |
| | 3.4.5. Identifier et choisir les différents moyens de liaison entre éléments. | CM | |
| | 3.4.6. Choisir les quincailleries nécessaires. | CM | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3.5. Analyser les ressources matérielles disponibles. | 3.5.1. Inventorier le matériel nécessaire à une production. | CM | |
| | 3.5.2. Distinguer le matériel disponible du matériel manquant. | CM | |
| | 3.5.3. Sélectionner et examiner les machines et outillages indispensables à la production selon des critères objectifs :<br>- caractéristiques,<br>- modes d'emploi,<br>- champs d'utilisation. | CM | |
| | 3.5.4. Proposer l'achat, la location de matériel ou la sous-traitance d'une partie des travaux. | CEP | |
| 3.6. Vérifier, s'il y a lieu, les caractéristiques techniques des produits (tests). | 3.6.1. Participer aux essais courants. | CM | |
| | 3.6.2. Apprécier l'opportunité de faire exécuter des essais en laboratoire. | CEP | |
| | 3.6.3. Interpréter les fiches techniques des fabricants et les résultats de tests en laboratoire. | CM | |
| | 3.6.4. Appliquer une méthode normalisée de mesure des propriétés physiques et mécaniques des matériaux. | CEF/ CEP | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | 3.6.5. Utiliser les appareils de mesure adéquats. | CM | |
| | 3.6.6. Utiliser la terminologie spécifique. | CM | |
| | 3.6.7. Analyser les nouveaux marquages CE des produits de menuiserie ou de tout autre classement en vigueur. | CM | |
| | 3.6.8. Appliquer les connaissances générales des notes d'information techniques du Centre Scientifique et Technique de la Construction et des standards de qualité sur les produits. | CM | L'apprenant(e) appliquera ces connaissances sur base des produits rencontrés au cours de sa formation. |
| 3.7. Définir une(des) méthode(s) de fabrication. | 3.7.1. Réaliser si nécessaire un(des) prototype(s). | CM | L'apprenant(e) réalisera un(des) prototype(s) dans les réalisations rencontrées au cours de sa formation, s'il y a lieu. |
| | 3.7.2. Décomposer la production en étapes autonomes. | CM | |
| | 3.7.3. Préciser les étapes de la fabrication. | CM | |
| 3.8. Estimer la possibilité d'insérer une nouvelle commande dans le planning de l'entreprise. | 3.8.1. Identifier l'état d'avancement des travaux en cours. | CEP | |
| | 3.8.2. Déterminer les priorités et les ressources disponibles. | CEP | |
| | 3.8.3. Remettre un avis argumenté. | CEP | |
| | 3.8.4. Ajuster le planning. | CEP | |

**FONCTION 4 : CHOISIR LES MATERIAUX APPROPRIES ET ETABLIR DES COÛTS DE PRODUCTION.**

| ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES | CLASS. | INDICATEURS DE MAÎTRISE |
|---|---|---|---|
| 4.1. Caractériser les produits de base et les produits dérivés. | 4.1.1. Différencier les essences commerciales de bois (indigènes, importées) en appliquant les critères d'identification. | CM | |
| | 4.1.2. Différencier les caractéristiques et les classes de qualité des bois et des produits dérivés (panneaux, lamellés collés,…). | CM | |
| | 4.1.3. Identifier les caractéristiques à prendre en compte (composantes et structure) pour la mise en œuvre du matériau. | CM | |
| | 4.1.4. Repérer et mesurer l'importance des anomalies de structure (défauts). | CM | |
| | 4.1.5. Etablir des liens entre les propriétés physiques d'un matériau et sa position dans une structure. | CEF/ CEP | |
| | 4.1.5. Identifier :<br>- les types de séchages,<br>- les procédés de traitement et de protection,<br>- etc. | CM | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4.2. Etablir des métrés quantitatifs et les vérifier. | 4.2.1. Identifier, poste par poste, les types de matériaux et la manière de les quantifier. | CM | |
| | 4.2.2. Calculer, à partir du plan, les quantités de matériaux nécessaires. | CM | |
| | 4.2.3. Rédiger le bordereau des matériaux. | CM | |
| 4.3. Lancer des appels d'offres auprès des sous-traitants et/ou des fournisseurs. | 4.3.1. Chercher la documentation adéquate sur le marché de la sous-traitance et des fournisseurs (agrégation, savoir-faire, délais, coûts, etc.). | CEF/ CEP | |
| | 4.3.2. Transmettre les informations aux sous-traitants et aux fournisseurs. | CEP | |
| | 4.3.3. Rédiger une demande de remise de prix (lettre-type). | CM | |
| 4.4. Sélectionner les offres reçues. | 4.4.1. Analyser une offre de prix (conditions de location de matériels, assurances, label de qualité, délais, références, prix de vente, type de marché, etc.). | CEP | |
| | 4.4.2. Comparer diverses offres de prix et déterminer des critères de choix. | CEP | |
| | 4.4.3. Argumenter le choix d'un sous-traitant et/ou d'un fournisseur. | CEP | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4.5. Déterminer les coûts directs et indirects. | 4.5.1. Différencier coûts directs et coûts indirects. | CM | |
| | 4.5.2. Etablir un tableau synthèse des différents coûts :<br>- coûts directs,<br>- coûts indirects. | CM | L'apprenant(e) réalise cette classification par rapport à un secteur d'activités choisi. |
| | 4.5.3. Présenter le tableau des coûts dans un groupe de décision. | CEP | |

## FONCTION 5 : ORGANISER L'UNITE DE PRODUCTION.

| ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES | CLASS. | INDICATEURS DE MAÎTRISE |
|---|---|---|---|
| 5.1. Déterminer les besoins en matériaux pour chaque poste de l'unité de production. | 5.1.1. Evaluer les quantités nécessaires. | CM | |
| | 5.1.2. Rédiger le bordereau de débit ou de sortie du magasin. | CM | |
| 5.2. Vérifier le stock disponible et tenir à jour les inventaires. | 5.2.1. Identifier les produits. | CEP | |
| | 5.2.2. Compléter et tenir à jour des fiches d'inventaire. | CEP | |
| | 5.2.3. Commander si nécessaire les produits manquants. | CEP | |
| 5.3. Implanter le matériel en fonction de la production à réaliser (atelier flexible ou nouvelle implantation). | 5.3.1. Identifier la logique d'enchaînement des phases de fabrication. | CM | |
| | 5.3.2. Moduler l'organisation si nécessaire. | CM | |
| | 5.3.3. Fixer les dégagements (sécurité). | CM | |
| 5.4. Analyser les tâches liées à chacun des postes de travail. | 5.4.1. Identifier le processus de fabrication. | CM | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | 5.4.2. Relever les difficultés possibles d'une production et proposer des solutions pour réduire au maximum les défauts d'exécution ou les retards éventuels. | CEP | |
| | 5.4.3. Comparer les différentes méthodes de travail afin d'optimaliser la rentabilité et la qualité en fonction :<br>- des moyens mis en œuvre (matériels et humains), en ce compris le transport,<br>- des matériaux et techniques mis en œuvre,<br>- des durées d'exécution,<br>- des conditions climatiques et des délais,<br>- des procédures de contrôle. | CEP | |
| 5.5. Contrôler le fonctionnement et le réglage des machines tout en procédant aux essais. | 5.5.1. Interpréter les documents techniques des différentes machines. | CM | L'apprenant(e) mobilisera cette compétence sur les machines rencontrées au cours de sa formation. |
| | 5.5.2. Choisir et monter les outils. | CM | L'apprenant(e) mobilisera cette compétence sur base des outils rencontrés au cours de sa formation. |
| | 5.5.3. Procéder aux réglages des machines. | CM | L'apprenant(e) mobilisera cette compétence sur les machines rencontrées au cours de sa formation. |
| | 5.5.4. Assurer la programmation des machines à commande numérique. | CEF/ CEP | |
| | 5.5.5. Procéder aux essais. | CM | |
| 5.6. Tester occasionnellement certains produits. | 5.6.1. Lire et interpréter les données fournies par les organismes professionnels reconnus. | CM | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | 5.6.2. Procéder aux essais (matériaux, colles, vernis, etc.). | CM | |
| 5.7. Etablir le planning de fabrication et distribuer le travail en pensant aux économies réalisables. | 5.7.1. Décomposer la production en étapes de fabrication. | CM | |
| | 5.7.2. Rédiger le planning en collaboration avec le responsable de production et le bureau d'études. | CM | L'apprenant(e) est familiarisé avec les composantes d'un planning. |
| | 5.7.3. Ventiler les tâches et expliquer clairement leur incidence. | CEP | |
| | 5.7.4. Etablir des bilans réguliers de l'état d'avancement des travaux par rapport aux prévisions. | CEP | |
| 5.8. Etablir la logistique relative au transport, à l'entreposage et à la manutention de la matière première. | 5.8.1. Identifier les matières premières et les en-cours de production. | CEP | |
| | 5.8.2. Déterminer le cheminement approprié. | CEP | |
| | 5.8.3. Utiliser les moyens de manutention adéquats. | CEF/ CEP | |
| | 5.8.4. Prévoir des endroits d'attente (zones tampons). | CEP | |
| 5.9. Etablir la logistique relative à l'entreposage et à l'expédition des produits. | 5.9.1. Respecter les règles d'entreposage. | CM | |
| | 5.9.2. Veiller à la protection des produits finis. | CM | |
| | 5.9.3. Organiser l'entreposage en fonction du planning de sortie. | CEP | |

## FONCTION 6 : ASSURER LE SUIVI DE LA PRODUCTION.

| ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES | CLASS. | INDICATEURS DE MAÎTRISE |
|---|---|---|---|
| 6.1. Contrôler le processus de production et la qualité des produits. | 6.1.1. Etablir et/ou appliquer un protocole de vérification en vue de maintenir :<br>- les paramètres fixés (vitesse, tolérances, fini des surfaces, etc.) ;<br>- les spécifications (délais, quantités, qualité, etc.). | CM | |
| | 6.1.2. Assurer l'approvisionnement des postes de travail. | CEP | |
| | 6.1.3. Appliquer le plan de contrôle des produits (échantillonnage, collecte et analyse des données) pour en assurer la qualité en relation avec le cahier des charges. | CM | L'apprenant(e) respectera les normes internationales de gestion de la qualité (ISO). |
| | 6.1.4. Chronométrer les différentes opérations de production. | CEP | |
| 6.2. Diagnostiquer les dysfonctionnements et écarts de production. | 6.2.1. Evaluer le degré de gravité des dysfonctionnements et écarts de production. | CM | L'apprenant(e) mobilisera cette compétence au cours de sa formation. |
| | 6.2.2. Proposer des solutions. | CM | L'apprenant(e) mobilisera cette compétence au cours de sa formation. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | 6.2.3. Remédier aux dysfonctionnements. | CM | L'apprenant(e) mobilisera cette compétence au cours de sa formation. |
| | 6.2.4. Appliquer des notions théoriques (en électricité, en mécanique, en hydraulique, en pneumatique) au diagnostic et à la résolution de problèmes. | CM | L'apprenant(e) mobilisera cette compétence au cours de sa formation. |
| | 6.2.5. Rédiger un rapport d'intervention. | CM | L'apprenant(e) mobilisera cette compétence au cours de sa formation. |
| 6.3. Vérifier le respect du plan de production fixé et apporter les correctifs s'il y a lieu. | 6.3.1. Evaluer l'impact du respect ou du non respect du plan de production. | CEP | |
| | 6.3.2. Choisir les dispositions nécessaires pour remédier au non respect du plan de production (outils, fournitures, heures supplémentaires, etc.). | CEP | |
| | 6.3.3. Participer à la production si nécessaire. | CM | |
| 6.4. Organiser la maintenance des matériels (machines, outillage, véhicules, engins de levage, etc.). | 6.4.1. Etablir et tenir à jour un planning d'entretien à partir des données fournies par les fabricants. | CEP | |
| | 6.4.2. Organiser la maintenance de premier niveau. | CM | |

## FONCTION 7 : ASSURER LE SUIVI DU PLACEMENT DES OUVRAGES.

| ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES | CLASS. | INDICATEURS DE MAÎTRISE |
|---|---|---|---|
| 7.1. Assurer le suivi du placement des ouvrages menuisés et matériaux connexes. | 7.1.1. Appréhender les techniques de placement et de réparation d'éléments menuisés (châssis, portes, volets, contrevents, portails, escaliers, vérandas, meubles,…). | CM | |
| | 7.1.2. Appréhender les techniques de placement et de réparation d'éléments périphériques durs sur mur et sur sol (tablette, pierre bleue, carrelage, entre-porte,...). | CM | |
| | 7.1.3. Appréhender les techniques de construction de cloisons et de faux-plafonds. | CM | |
| 7.2. Contrôler la qualité des ouvrages placés en référence au cahier des charges. | 7.2.1. Etablir les liens entre le cahier des charges et les produits finis. | CM | |
| | 7.2.2. Vérifier le bon fonctionnement des ouvrages placés. | CM | |

## FONCTION 8 : PARTICIPER A LA GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE.

| ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ | COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES | CLASS. | INDICATEURS DE MAÎTRISE |
|---|---|---|---|
| 8.1. Présenter les produits et services à la clientèle. | 8.1.1. Mettre en œuvre des techniques de questionnement et de reformulation en vue de déterminer les besoins d'un client. | CEF/ CEP | |
| | 8.1.2. S'adapter au niveau d'exigence du client. | CEP | |
| | 8.1.3. Structurer une argumentation (rapport qualité-prix, documentation, services divers, prototypes, etc.) en vue de conseiller un futur client. | CM | |
| | 8.1.4. Participer à l'élaboration du devis. | CM | |
| 8.2. Assurer la vente. | 8.2.1. Participer à l'élaboration et au suivi des documents commerciaux et administratifs courants (facture, note de crédit, contrat de service après-vente, contrat de garantie, location, crédit, etc.). | CEF | |
| 8.3. Organiser le service après-vente. | 8.3.1. Appréhender les implications d'un contrat de garantie. | CM | L'apprenant(e) sera sensibilisé aux différents types de garantie (décennale, de pose, sur matériaux,…). |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | 8.3.2. Utiliser une méthode de classement efficace (documentation, matériel de rechange, retours, dossiers de suivi,…). | CEF/ CEP | |
| | 8.3.3. Planifier des visites d'intervention et de contrôle si nécessaire. | CEP | |

# *LEXIQUE*

PQ : Profil de Qualification.

PF : Profil de Formation.

C.C.P.Q : Commission Communautaire des Professions et Qualifications.

CM : Compétences à maîtriser.

CEF : Compétence à exercer au cours de cette formation mais dont la maîtrise ne peut être certifiée qu'au-delà de ladite formation par un opérateur de formation.

CEP : Compétence à exercer durant cette même formation mais dont la maîtrise ne pourra être acquise qu'à travers l'activité professionnelle elle-même.

Secteur 3 : **CONSTRUCTION**

ARBORESCENCE

Objets :

PQ – PF **Technicien/Technicienne des industries du bois**

| PQ | PF | | |
|---|---|---|---|
| | **CQ6 (P ou T)** | **CQ7 (P ou T)** | **Profils Spécifiques** |
| ***Technicien des industries du bois***<br><br>***AP : 12/12/2000*** | ***Technicien des industries du bois (T)***<br><br>***CG : 17/05/2001***<br>***M : 28/11/2002*** | | |
| **Technicien/ Technicienne des industries du bois**<br>version approuvée en Commission Consultative<br>du 25/05/2009 | **Technicien/ Technicienne des industries du bois (T)**<br>version approuvée en Commission Consultative<br>du 25/05/2009 | | |

CC : Commission Consultative – AP : Assemblée Plénière – PA : Parlement
*En italique : profil à abroger.*
Case grisée : profil soumis à l'approbation.